



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Papeete, le 15 novembre 2016

## **INFORMATION MEDIAS**

### **Communiqué du Haut-Commissaire de la République sur les recherches de personnes disparues en mer**

Je suis particulièrement heureux et rasséréiné de savoir Meherio et Laurent sains et saufs. L'action, les pensées et les prières de tous ont accompagné ce dénouement tant espéré durant de très longues heures. Laurent a eu un comportement exemplaire et héroïque vis-à-vis de sa sœur.

Sans qu'elle puisse être comparable aux tourments que vécut la famille dans la douloureuse espérance, nous avons partagé, durant six jours, l'angoisse que cette disparition a pu causer aux proches tout autant que l'émoi légitime qu'elle a suscité dans tous les foyers polynésiens.

L'occasion m'est ainsi fournie de saluer tout particulièrement les rescapés frère et sœur, leur famille mais aussi les hommes et les femmes qui se sont mobilisés dans les recherches en mer, qu'il s'agisse des militaires et des agents de l'État autour du JRCC, mais aussi des volontaires et des pêcheurs sur zone à qui je veux exprimer toute ma gratitude.

Au-delà de ce soulagement et de ces remerciements, il me revient de commenter certaines évidences : les deux dernières opérations de recherche en mer, je fais référence à celle des sept disparus du 26 octobre entre Marokau et Hikueru et celle que l'on vient de vivre, m'ont amené à constater que les plus élémentaires précautions n'ont pas été prises avant le départ, je le regrette et l'exprime.

Lors de ces deux opérations, au cours desquelles j'ai souhaité être personnellement informé de leur progression, j'ai été conduit à donner des instructions pour que les recherches puissent se poursuivre au-delà des délais habituels avec l'engagement de tous les moyens à disposition.

Ces moyens ont parfois correspondu à la limite des possibilités humaines faisant, par là même, prendre des risques aux effectifs engagés, notamment lors de l'opération du 26 octobre où les pilotes d'hélicoptère qui sont intervenus dans des conditions météorologiques très dégradées étaient à la limite supérieure de l'engagement et du devoir. Ils l'ont fait sans hésiter car la vie de sept personnes étaient en jeu et que la Polynésie toute entière eut été endeuillée si le drame s'était produit. Par ailleurs, même si dans ces circonstances l'argent n'est jamais le plus important, je souhaite préciser que le budget sommairement estimé pour ces deux opérations de recherche correspond à des millions de francs pacifiques.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Dans les deux cas, que constate-t-on ? Dans une époque où l'on peut connaître la position de chacun sans effort technique et sans investissement onéreux, on prend la mer avec des instruments de bord défectueux et dépourvu de moyen sérieux permettant un repérage rapide de situation. Alors qu'une simple balise de détresse (Cospas-Sarsat), dont le coût est estimé à 27 000 CFP, permettrait un secours quasi immédiat, car malgré son champ large et l'attention de son équipage un « gardian » à la vitesse qui est la sienne peut, en plein Pacifique, passer sans le voir au-dessus d'un « poti marara », qui est un esquif sur l'immensité.

Je précise que j'ai souhaité maintenir l'aide annuelle de 1,75 million de FCPF accordée à la fédération d'entraide polynésienne de sauvetage en mer (FEPSM) pour, entre autre, faciliter l'achat de balises, mais j'en appelle aussi aux Tavana, fins connaisseurs de leurs flottilles, pour qu'ils m'accompagnent dans la pédagogie nécessaire.

Rien ne saurait être regretté lorsque l'on veut sauver des vies humaines mais il faut que chacun réalise que la vie des passagers et des sauveteurs peut aussi être en jeu et qu'une telle occurrence ne serait pas pardonnable si tous les moyens mis en branle ont répondu à un comportement inconscient qui fait fi de risques météorologiques avérés ou ignore la nécessité d'équipements de sécurité permettant le repérage et la survie.

J'ai appris à connaître et à constater les grandes qualités de navigateurs des Polynésiens qui depuis toujours, dans leur gènes, vivent avec l'océan et ont souvent démontré leurs capacités de survie dans un milieu et des conditions très hostiles ; je sais aussi que les « poti marara » ont un rôle et une utilité sociale qui sont indispensables dans les archipels éclatés pour les liaisons inter-îles. J'en reconnais leur rôle y compris dans les « EVASAN » comme j'ai pu récemment l'écrire en prenant position, pour la première fois en Polynésie, au niveau du haut-commissariat.

Mais aucun homme n'a le droit, y compris pour sa propre vie et, a fortiori, quand la vie des autres est en jeu, de mépriser les risques qu'il encourt et qu'il fait encourir en ne prenant pas les précautions qui tombent sous le sens pour parer à des évènements dont il ne peut pas avoir la maîtrise. Des conséquences pénales pourraient en résulter en cas de drame.

La sécurité des Polynésiens est une mission prioritaire pour l'État que je représente mais, dans ce domaine comme dans d'autres, c'est le comportement et le raisonnement de chacun qui constituent les premiers gages de réussite. Ces récents évènements doivent éclairer une conscience individuelle et collective qui, à l'évidence, doit s'enrichir pour certains pilotes de bateaux, afin d'éviter à des familles de se consumer dans l'angoisse.

**René BIDAL**